



- **Conditions de participation:**

- **Journée scientifique:**

- Gratuit pour les membres de l'Alfest (à jour de leur cotisation annuelle 2014 individuelle ou collective)
- 50 € (journée scientifique seule)
- 45 € pour les membres de l'Aforcump, ISTSS, ESTSS
- 15 € pour les étudiants de moins de 26 ans sur justificatif
- Chèque à l'ordre de « Alfest » (adresse ci-dessous)
- Date limite d'inscription: 22 mai 2015

- **Informations:**

- Carole Damiani
- **PAV** / Alfest – 12 rue Charles Fourier - 75013 Paris
- Mail: alfest@voila.fr
- Site: www.trauma-alfest.com

- **Lieu de la journée scientifique:**

Ecole du Val de Grâce
Amphi Rouvillois
1 Place A. Laveran – 75005 Paris
M° Port Royal – Bus 91

ALFEST

**Association de langue française pour
l'étude du stress et du trauma**

Journée scientifique de l'Alfest

Jeudi 4 juin 2015

**«VIOLENCES
COLLECTIVES &
GENOCIDES: L'APRES**

**Ecole du Val de Grâce
PARIS**

VIOLENCES COLLECTIVES ET GENOCIDE: L'APRES

8 45 – Accueil des participants et ouverture

Présidence: **Gilbert Vila** (Vice Président de l'Alfest)

9 00 à 10 45 – Introduction et animation de la table

ronde: Paul Kieusseian (Médecin généraliste, Président de Sassoun (Asso. Arménienne d'amitié entre les peuples arménien et juif, entre Arménie et Israël, Paris) "*Eléments pré-génocidaire et peuples cibles: arméniens, juifs et tutsis* « :

- **Régine Waintrater** (Psychanalyste, thérapeute familial, Maître de conférence en psychologie, Paris VII) : «*Génocide: un après qui n'en finit pas* »

- **Jeanine Altounian** (Traductrice et essayiste, Paris) « *Dégagement, au cours de la cure et par l'écriture, mais dans certaines conditions socio-politiques, des pulsions de vie enfouies dans un héritage traumatique* »

10 45 – Pause -café

Présidence: **Jean-Michel Coq** (Administrateur de l'Alfest)

11 15 – **Muriel Katz** (Psychologue clinicienne, Lausanne): « *Destins de la filiation après un génocide*»

12 00 – Pause – Repas libre

Présidence: **Humbert Boisseaux** (Président de l'Alfest)

14 00–**Françoise Davoine** (Psychanalyste, Maître de conférence à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris) « *Le savoir des reviviscences traumatiques, des générations après* »

14 40- **Charifa Bouatta** (Professeur de Psychopathologie, Bejaia, Algérie) «*Prise en charge des familles de victimes d'actes de terrorisme*».

15 20 – **Olivier Douville** (Psychanalyste, Maître de conférences des Université, Paris 7) : «*Quelle reconstruction psychique pour des enfants et des adolescents « sous la guerre* »

Présidence: **Humbert Boisseaux & Claude Lienhard** *

16 00 – **Jean-Charles Paras** (Avocat pénaliste, Consultant international justice-droits humains, Pau) « *La représentation des victimes devant les juridictions pénales internationales* »

17 00 – Conclusions - informations diverses

8 00 - 18 00 – Stand Librairie

Argumentaire

Nous rencontrons souvent dans divers lieux d'aide aux victimes des personnes consultant pour des souffrances liées aux situations de violences collectives qui ont pour noms guerres, massacres collectifs ou génocides... Comme pour les violences individuelles, les réactions psychiques se vivent dans le registre du deuil et dans celui du traumatisme, selon que les destructions violentes ont été éprouvées sur le mode de la perte ou de la confrontation brutale au néant (rencontre du réel de la mort). Toutefois le caractère collectif des violences commises atteint directement la confiance des victimes dans l'être humain et, par là, renforce souvent la rupture avec la communauté humaine que provoque inévitablement tout traumatisme psychique résultant d'actes intentionnels de violence et qui rend difficile l'établissement d'un transfert de travail. Car le caractère collectif des actes violents pousse la victime à généraliser à l'humanité toute entière la perception de l'être humain comme déshumanisant, au sens où celui-ci peut vouloir anéantir la dimension humaine de ses semblables, telle qu'elle a surgi lors de l'acte d'agression. Ceci est d'autant plus vrai dans le cas des génocides qui se spécifient précisément de l'intention d'exterminer les membres d'une population et de la mise en œuvre systématique de cette volonté d'anéantissement. Dans notre journée de travail, nous ne nous limiterons pas aux séquelles post-traumatiques directes que les violences collectives ont générées.

Questionner « l'après », c'est soulever quelques-unes des questions suivantes : Que deviennent les personnes impliquées dans les violences collectives ? Que transmettent-elles à leur descendance des blessures et des ressources mobilisées pour continuer à vivre ou à survivre, comment leur descendance reçoit cet héritage et agit sur lui pour en désamorcer la puissance mortifère et se tourner vers la vie ? Enfin dans quelles modalités créatives et avec quelles visées thérapeutiques les cliniciens peuvent-ils intervenir afin que les personnes portant les séquelles directes ou transgénérationnelles des drames renouent avec la vie et avec l'humanité ? Ou encore : comment tenir compte, dans nos interventions, du caractère collectif des agressions et des contextes culturels propres aux populations qui ont été violentées ?

Plusieurs de ces questions seront abordées au cours de la journée. Ainsi Olivier Douville abordera la situation des enfants soldats lors des guerres africaines, il étudiera le mode d'embrigadement de ces jeunes, leur rapport à l'ennemi et à la mort. Il nous livrera ses réflexions sur la place possible pour la reconstruction psychique ensuite, en temps de paix. Régine Waintrater centrera son exposé sur la temporalité post génocidaire telle qu'elle se déploie au Rwanda, pour les victimes mais aussi pour les bourreaux et ceux qui ont laissé faire. La transmission transgénérationnelle du traumatisme et ses abords thérapeutiques possibles sera abordée par Muriel Katz, Françoise Davoine et Janine Altounian. Muriel Katz nous présentera son travail clinique autour de la libre réalisation d'un arbre généalogique avec des sujets juifs rescapés survivants et descendants. Son exposé mettra en discussion les possibles répercussions du génocide sur la fantasmagorie originaire. Françoise Davoine témoignera de ses consultations permettant une reprise thérapeutique des séquelles des traumatismes de la deuxième guerre mondiale sur les générations suivantes. De son côté, Janine Altounian montrera comment le travail d'écriture et son accueil dans une culture républicaine lui a permis de renouer avec les pulsions de vie enfouies dans un héritage traumatique. Enfin, Jean-Charles Paras nous présentera l'apport et les limites des juridictions pénales internationales pour les victimes des crimes de masse, ainsi que la place de plus en plus reconnue aux victimes dans ces procédures complexes.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée scientifique de l'Alfest – 4 juin 2015

- Nom.....Prénom.....
- Adresse.....
.....
.....
.....
- Téléphone.....
- E.Mail.....@.....

- **Règlement par chèque** (ordre = Alfest): A adresser à:
C. Damiani – **Paris Aide aux Victimes** (Alfest)
12 rue Charles Fourier – F-75013 Paris

- **N° Siret, code APE – N° Iban pour les virements**
- N° Siret: 494 659 188 00010 – APE 913E
- N° Formateur: 11 75 42318 75
- N° Iban pour les virements :
- FR76 1010 7001 7100 3107 1136 430
- Bic: BREDFRPPXXX

Précisez toujours le n° et la date du virement:

.....
.....

- **Informations:**

Mail: alfest@voila.fr

Site: www.trauma-alfest.com

• **Inscription à la journée scientifique:**

• **Cochez la case correspondant à votre règlement:**

• **Non adhérent à l'ALFEST :**

- 50 € Journée scientifique seule
- 15 € Etudiants* : journée scientifique seule
- 45 € Membres* de l'Aforcump, ISTSS, ESTSS

* *Sur justificatif (carte d'étudiant de moins de 26 ans, cotisation à jour...)*

• **Adhérent à l'ALFEST**

- gratuit (*cotisation individuelle ou collective de 2015 à jour*)**

** *Cotisation individuelle annuelle de 70 €*

** *Cotisation collective annuelle de 350 € ou 500 € (voir bulletin d'abonnement)*

Bulletin d'adhésion à l'Alfest disponible sur le site

www.trauma-alfest.com ou sur demande : alfest@voila.fr